BULLETIN UAG 05 1923

6

\_ 7

Le Président de la République, Mme Millerand, les Ministres et d'autres invités ont ensuite visité la maison, la bibliothèque attira parti­culièrement l'attention du Président de la République qui posa plusieurs questions sur la lecture et l'écriture des aveugles.

Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu venir à cette cérémonie, les Aveugles de Guerre qui étaient chez eux et qui sont venus nombreux n'ont pu tous trouver place dans l'immeuble, ils devaient naturellement céder le pas à leurs invités. Après la visite M. Millerand a serré la main à un grand nombre d'entre eux tout le long de la rue Ballu.

**MARÉCHAL MAUNOURY**

Nous désirons tous tenir gravé dans notre mémoire certains détails concernant celui que l'Union des Aveugles de Guerre vient de perdre; .c'est pourquoi nous donnons du vainqueur de l'Ourcq la courte biogra­phie suivante :

Le général du cadre de réserve Michel-Joseph Maunoury, né le 17 décembre 1847, servit dans l'artillerie. Successivement professeur à Saint-Cyr, commandant militaire du Palais-Bourbon, commandant de l'Ecole de guerre, de corps d'armée, Gouverneur militaire de Paris, membre du Conseil supérieur de la guerre, il était au cadre de réserve depuis 1912 lorsque, à la mobilisation il fut rappelé à l'activité comme inspecteur des régions non comprises dans la zone des armées. Le 20 août 1914, il commandait la 60 armée, cette armée qui, après Charleroi, joua un rôle décisif à la bataille de l'Ourcq, opposant sur la rive droite de la rivière une énergique résistance à la ruée de l'armée de von Klück. Et cette armée, formée en toute hâte avec les soldats venus de Lorraine, ne comprenait qu'une seule division active et cinq divisions de réserve. Par une heureuse attaque de flanc contre la première armée allemande, la 6° armée française gagna la bataille de l'Ourcq, ce. qui valut au général Maunoury la grand'croix de la Légion d'honneur (18 septembre 1914) avec le motif suivant :

Son calme et l'habileté de sa manoeuvre ont permis à ses troupes de supporter pendant les quatre journées d'une lutte opiniâtre l'effort de notable partie de l'armée allemande et ont facilité ainsi le dévelop

pement des opérations des armées alliées qui ont entraîné la retraite de l'ennemi.

La 60 armée chassa encore les Allemands. de Compiègne et leur enleva la position très importante de Tracy-le-Val. En mars 1915, le Général Maunoury fut atteint d'une balle à la tête au moment où il mettait l'oeil à un créneau dans les tranchées du plateau de Nouvron qu'il visitait. (Il avait déjà eu la jambe droite traversée par une balle, en 1870, à Champigny). M. Poincaré, président de la République, lui remit à cette occasion la médaille militaire qui comportait le motif sui­vant :

Exerce depuis le début de la campagne le commandement d'une armée avec la plus grande distinction. Après avoir pris une part des plus importantes à la bataille de la Marne, a montré dans les opérations de l'Aisne des qualités d'organisation et des aptitudes manoeuvrières de premier ordre jointes à la plus belle énergie morale et à une inébran­lable activité. Blessé grièvement .en visitant les tranchées occupées par ses troupes.

Malgré sa blessure, l'illustre mutilé redevint, en novembre 1915, gouverneur militaire de Paris, en remplacement du Général Gallieni. Mais, atteint de cécité, il décidait, le 6 avril 1916, de rentrer dans la vie privée et il repassait au cadre de réserve. Il reste comme un maître de la conception rapide des manoeuvres, d'une ténacité inébranlable, et comme un héros à qui Paris et la France doivent une profonde recon­naissance.

L'Union des Aveugles de Guerre en 1921, avait écrit à M. le Pré­sident de la République et à tous les Ministres pour que notre chef aimé soit élevé à la dignité de maréchal. Dès que nous avons appris son décès nous intervenions à nouveau demandant que cette dignité lui soit accordée à titre posthume, nous associant à une demande faite par le Groupement des députés mutilés de la Chambre.

Le général Maunoury a été nommé maréchal par décret du 31 mars

1923.

**PENSION DE REYERSIBILITÉ**

Selon la promesse que le Bureau faisait dans le. Bulletin d'avril nous donnons la copie du projet de M. Poitou-Duplessy que votre Con­seil d'administration a décidé de soutenir dans sa séance du 21 avril.